

Pose et dépose des décorations et illuminations de Noël



Début des travaux

28/10/2024

Fin des travaux

14/02/2025

A compter du 28/10/2024 et jusqu'au 14/02/2025, les prescriptions suivantes s'appliquent Rue Saint-Lazare (D67E) et Grande rue :

- La circulation des véhicules est interdite.
- Le stationnement des véhicules est interdit

Pose et dépose des décorations et illuminations de Noël !

- Grande rue : les lundis
- Rue Saint-Lazare : les mercredis
- Autour de la Mairie : les mardis et jeudis (avenue de Paris, rue Saint-Lazare), l'entreprise est autorisée à installer une nacelle sur la chaussée autour de la mairie

Grande rue : le rue sera fermée à la circulation, une déviation sera mise en place par la rue du Pâtis, rue Charles Binder, avenue Beauséjour, rue de Villiers Adam, rue de Ponsoise, avenue de Paris et avenue des Ecuries de Conti

Rue Saint-Lazare : le rue sera fermée à la circulation.

De l'avenue des Bonshommes à la rue Martel le stationnement sera interdit selon l'avancement.

De la Grande rue à l'avenue des Bonshommes un itinéraire de déviation sera mis en place, avenue des Ecuries de Conti, rue de la Capitainerie, Quai de l'Oise, rue Mellet, rue Charles Binder, rue Beauséjour, rue Saint-Lazare

Coordonnées

95290

L'Isle-Adam